

## Termes de références

### Thème de la consultation :

Assistance technique pour la réalisation d'une étude sur l'identification, l'analyse et la systématisation des bonnes pratiques en santé et migration à la ville de Rabat.

### 1.Contexte

Le Maroc, en raison de sa position géographique sur l'une des principales routes migratoires vers l'Europe, est un pays concerné par la migration et la gestion des flux migratoires depuis plusieurs années. Auparavant considéré comme pays de transit, il est devenu un pays de destination et de résidence pour un grand nombre de migrants.

Selon les données les plus récentes de l'Organisation Internationale pour les Migrations, le Maroc est devenu une destination attrayante pour une population de plus de 98000 migrants estimé par l'OIM en 2021 ,17500 réfugiés et demandeurs d'asile enregistrés par le HCR Maroc en novembre 2021, ce qui a généré une population avec plusieurs nationalités et avec une diversité linguistique (arabophone, anglophone et francophone), dont le nombre n'a pas cessé d'augmenter malgré le contexte de la COVID 19.

Le Maroc a signé et ratifié plusieurs conventions de droits international telles que la Convention de Genève du Réfugié en 1956 et la Convention sur la protection des droits des travailleurs migrants et leurs familles en 1993.

En 2013, **Sa Majesté MOHAMMED VI que DIEU l'ASSISTE**, a donné ses hautes instructions au gouvernement pour élaborer une stratégie humaniste et globale sur l'Immigration et l'Asile qui était lancée en 2014.

Une campagne de régularisation avec deux phases EN 2014 et 2017 qui a abouti à la régularisation de 50000 migrants de différentes nationalités (Afrique subsaharienne et Syrie entre autres).

En plus de l'organisation de l'événement du Pacte Mondial pour des migrations sûres et ordonnées, en décembre 2018 à Marrakech, cette conférence a été organisée sous les auspices de l'Assemblée Générale des Nations Unies.

En déclinaison à la stratégie Nationale d'immigration et d'Asile (SNIA), le Ministère de la Santé et de la protection sociale a lancé le plan stratégique National santé et Immigration (PSNSI) qui a traduit la volonté du Ministère de la santé, avec l'appui de ses partenaires nationaux et internationaux, d'adapter une réponse aux besoins essentiels et spécifiques en santé et protection sociale des personnes Immigrés sur le sol Marocain.

Le PSNSI est le cadre de référence en matière de santé des migrants et le principal instrument de coordination de l'action des différents acteurs et partenaires concernés et dont l'objectif général est d'améliorer l'accès des immigrés en situation de vulnérabilité à des services de prévention et de promotion de la santé et de soins médicaux, dans le respect des droits humains et de conditions d'égalité et d'équité.

Il couvre une période de 05 ans de 2021 à 2025.

## **2. But de l'étude**

Cette étude s'inscrit dans le cadre des efforts déployés par les institutions marocaines pour renforcer la complémentarité des politiques publiques en matière de migration et santé afin de renforcer l'accès des migrants aux services de santé.

### 3. Objectif de la Consultation

#### ➤ Objectif général

Identifier, analyser et systématiser les bonnes pratiques sur les différents modèles existants dans d'autres pays, modèles de gestion publique et de coordination avec les associations œuvrant en matière de la promotion de la santé des migrants, afin d'améliorer l'accès de cette population vulnérable a des soins de qualité.

#### ➤ Les objectifs spécifiques

- 1) Décrire les modèles existants à international en santé et migration;
- 2) Décrire la législation récente sur l'accès des migrants aux soins de santé au Maroc ;
- 3) Évaluer l'utilisation des services de soins par les migrants offerts par le Ministère de la Santé et les associations, les opportunités et les contraintes d'accès aux soins ;
- 4) Déterminer les contraintes des professionnels de santé (diversité linguistique, insuffisance des ressources humaines) ;
- 5) Impact de la COVID 19 sur les personnes migrantes ;
- 6) Synthèse des résultats et recommandations de bonnes pratiques adaptés au contexte marocain ;

### 4. Population à l'étude :

- Gestionnaires de la santé
- Professionnels de la santé
- Experts académiques
- Acteurs associatifs
- Représentants de la communauté des migrants
- Représentants de l'OIM, UNHCR, d'autres organisations internationales compétentes

## 5. Livrables demandés par le consultant

- Livrable 1 : Note méthodologique de la consultation
- Livrable 2 : Revue de la littérature sur les bonnes pratiques et les modèles de gestion de santé et migration
- Livrable 3 : Rapport qualitatif des entretiens réalisées auprès des gestionnaires de santé, professionnels de la santé, les acteurs associatifs, les migrants, les représentants des Organismes internationaux.
- Livrable 4 : Rapport sur l'impact de la Covid 19 sur les personnes migrantes
- Livrable 5 : Animation des ateliers (présentation du Draft du rapport et du rapport final)
- Livrable 6 : Rédaction du rapport final de l'étude et recommandations avec Présentation PPT de l'étude.

## 6. Profil du consultant national

Le consultant doit :

- Maîtriser la Langue : français, anglais et Arabe ;
- Avoir une bonne connaissance du système de santé Marocain ;
- Avoir une Expérience en matière de la recherche qualitative ;
- Avoir une bonne Capacité d'analyse
- Capacité de rédaction de rapport
- Avoir déjà conduit une étude dans le domaine de la santé et migration

## 7. Durée et lieu de la consultation

La consultation sera d'une durée de 45 jours ouvrables

- Lieu de la consultation : Rabat site de l'étude

- Date de début de la consultation : Mai 2022
- La durée de l'étude : Mai – décembre 2022

#### 8. Modalités de contractualisation :

Le dossier doit comprendre :

- CV détaillé
- Une note méthodologique pour la conduite de cette consultation
- Une proposition financière
- Un contrat de ladite consultation sera établi entre ISGlobal et le/la consultant(e).
- Le paiement sera effectué par ISGlobal selon les procédures en vigueur.

Les dossiers doivent être envoyés à Mme. Sara Arias ([sara.arias@isglobal.org](mailto:sara.arias@isglobal.org)) avant le  
27 mars 2022